

Analyse de l'implantation du programme *Caring Dads* en contexte québécois et des changements observés chez les participants

Analysis of the implementation of the Caring Dads program in the Quebec context and the changes observed among participants

Anaïs Bertrand Robitaille, Chantal Bourassa, Valérie Roy, Élisabeth Godbout and Geneviève Lessard

Volume 52, Number 2, 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1107448ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1107448ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (print)

2371-6053 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bertrand Robitaille, A., Bourassa, C., Roy, V., Godbout, É. & Lessard, G. (2023). Analyse de l'implantation du programme *Caring Dads* en contexte québécois et des changements observés chez les participants. *Revue de psychoéducation*, 52(2), 324–348. <https://doi.org/10.7202/1107448ar>

Article abstract

The Caring Dads (CD) program was created in Ontario to support fathers who perpetrate domestic violence in developing child-centered and abuse free relationships with their children and their children's mother. The present article documents the implementation of the French version of that program in a Quebec context. An ecological perspective was adopted to determine the contextual and organizational factors that influenced this implementation. Semi-structured interviews were carried out with eight participants, four of their intimate partners, four practitioners, and two organization coordinators. The results revealed several factors that facilitated or constrained the program's implementation. The program's relevance, as perceived by the organization members, and the intervention team's strengths were both identified as key facilitators. The psychoeducational and structured contents, the monitoring procedures and the content adaptation to the new environment presented certain challenges. Several changes were reported by the fathers, including a better understanding of their children needs, the cessation of violent behaviour, and a better father-child relationship. The results pointed to difficulties in implementing highly structured programs in organizations with a flexible intervention approach, in retaining participants, and in integrating this type of program in a larger service provision system.

Analyse de l'implantation du programme *Caring Dads* en contexte québécois et des changements observés chez les participants

Analysis of the implementation of the Caring Dads program in the Quebec context and the changes observed among participants

A. Bertrand
Robitaille¹
C. Bourassa²
V. Roy³
É. Godbout⁴
G. Lessard³

1. Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV), Université Laval
2. École de travail social Université de Moncton
3. École de travail social et de criminologie, Université Laval
4. Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières

Résumé

Le programme ontarien Caring Dads (CD), s'adressant aux pères ayant des comportements violents, a été créé afin de les aider à cesser leurs comportements violents et à développer un engagement paternel bienveillant. Le présent article vise à rendre compte des résultats de l'implantation de la version francophone du programme dans un contexte québécois. Une perspective écologique a été adoptée afin de cibler les facteurs contextuels et organisationnels influençant cette implantation. Des entrevues semi-dirigées ont été effectuées auprès de huit participants, quatre conjointes de ceux-ci, quatre intervenants et deux coordonnateurs de l'organisme où le programme a été implanté. Les résultats révèlent plusieurs éléments facilitateurs et contraignants à l'implantation. La grande pertinence perçue du programme au sein de l'organisme ainsi que les forces de l'équipe d'intervention sont apparues comme des éléments facilitateurs cruciaux. Les contenus psychoéducatifs et structurés, les modalités de suivi, et l'adaptation du contenu se sont avérés être des défis à l'implantation. Plusieurs changements ont été rapportés par les pères, dont une meilleure compréhension des besoins de leurs enfants, l'arrêt des comportements violents et une meilleure relation père-enfant. L'importance des changements chez les pères reflète les bienfaits potentiels de CD. Les résultats permettent de réfléchir aux difficultés d'implantation des programmes très structurés au sein d'organismes adoptant un cadre d'intervention souple, à la rétention des participants et à l'inscription de ce type de programme dans un système de services plus large.

Mots-clés : paternité, violence conjugale, évaluation de l'implantation.

Correspondance :

Chantal Bourassa

chantal.bourassa@umoncton.ca

Abstract

The Caring Dads (CD) program was created in Ontario to support fathers who perpetrate domestic violence in developing child-centered and abuse free relationships with their children and their children's mother. The present article documents the implementation of the French version of that program in a Quebec context. An ecological perspective was adopted to determine the contextual and organizational factors that influenced this implementation. Semi-structured interviews were carried out with eight participants, four of their intimate partners, four practitioners, and two organization coordinators. The results revealed several factors that facilitated or constrained the program's implementation. The program's relevance, as perceived by the organization members, and the intervention team's strengths were both identified as key facilitators. The psychoeducational and structured contents, the monitoring procedures and the content adaptation to the new environment presented certain challenges. Several changes were reported by the fathers, including a better understanding of their children needs, the cessation of violent behaviour, and a better father-child relationship. The results pointed to difficulties in implementing highly structured programs in organizations with a flexible intervention approach, in retaining participants, and in integrating this type of program in a larger service provision system.

Keywords: fatherhood, domestic violence, evaluation of the implementation process.

La violence conjugale (VC) est un problème social complexe qui ne cesse de faire des ravages. En 2016, les services de police du Québec ont consigné 19 906 infractions contre la personne en contexte conjugal, dont 15 374 des victimes étaient des femmes (77, 2 %). Les auteurs de violence qui ont fait l'objet d'une intervention policière sont dans la majorité des cas des hommes, soit 13 580 (78,8 %) (Ministère de la sécurité publique, 2020). Au Canada, plus de quatre femmes sur 10 ont déclaré avoir été agressées par un conjoint, un ex-conjoint, ou un partenaire amoureux au cours de leur vie (Cotter, 2021). Les données de l'Enquête Sociale Générale de 2019 ont indiqué que les femmes (n = 432 000; 4,2 %) étaient plus souvent victimes de VC comparativement aux hommes (n = 279 000; 2,7 %). Dans cette enquête, comparativement aux hommes, les femmes étaient plus susceptibles de déclarer avoir ressenti de la crainte (38 % des femmes par rapport à 11 % des hommes) et avoir craint pour leur vie (29 % par rapport à 3,8 %). Par ailleurs, la grande majorité (80 %) des personnes victimes de VC n'ont pas déclaré la violence subie à la police. Pour ce qui est de l'exposition à la violence conjugale (EVC) d'enfants ou d'adolescents, les enfants de la population générale sont aussi plus souvent exposés à la violence envers leur mère qu'à celle envers leur père, soit respectivement 7 % et 4,3 % au cours de la dernière année (Clément et al., 2019). L'EVC représente 34 % des motifs de prise en charge des services de protection de la jeunesse au Canada et 21 % des cas au Québec (Hélie, 2017; Trocmé et al., 2010). Ces données pourraient être sous-estimées compte tenu des limites associées à l'évaluation de l'EVC, voire de la VC (Statistique Canada, 2016). Par ailleurs, la VC peut engendrer une panoplie de conséquences sur le bien-être physique et psychologique des femmes qui la subissent (Cotter, 2021; Laforest et Gagné, 2018) et des enfants qui y sont exposés (Callaghan et al., 2016; Izaguirre et Calvete, 2015; Lapierre et al., 2015; Lessard et Paradis, 2003; Levendosky et al., 2013).

Si les programmes d'aide aux conjoints ayant des comportements violents ont vu le jour à la fin des années 1970, ce n'est qu'au courant des années 1990 que les services d'aide à la paternité en contexte de violence ont été progressivement mis sur pied, dans la foulée du développement des connaissances sur l'EVC et, plus largement, sur la paternité (Labarre et Roy, 2015). C'est dans ce contexte que le programme ontarien *Caring Dads* (CD) a été créé. Il s'adresse aux pères auteurs de violence et vise à les aider à cesser leurs comportements violents et à développer un engagement paternel bienveillant (Scott et al., 2013). CD a depuis démontré sa pertinence et son efficacité dans différents milieux anglophones (McConnell et Taylor, 2016; McConnell et al., 2017; Scott et Crooks, 2007; Scott et Lishak, 2012). Grâce à un financement de l'Agence de la santé publique du Canada, obtenu par le *Child Development Institute* situé à Toronto, la version francophone du programme a été implantée pour la première fois dans un contexte québécois et quatre cohortes y ont participé entre 2017 et 2019. Le présent article documente cette expérience en rapportant les éléments facilitants et les défis liés à l'implantation de CD et, dans une moindre mesure, en faisant état des changements perçus chez les pères ayant participé au programme.

La pertinence de l'intervention auprès des pères dans un contexte de VC

L'intervention auprès des pères ayant des comportements violents apparaît essentielle pour plusieurs raisons (Crooks et al., 2006; Lamb et al., 2018; Thompson-Walsh et al., 2018). D'abord, il importe d'intervenir auprès des pères ayant des comportements violents pour les responsabiliser quant au bien-être de leurs enfants. La tendance à les mettre à l'écart et à les diriger uniquement vers des programmes dont le mandat premier est l'arrêt de la VC mène à une invisibilité de leur paternité et des expériences vécues par les enfants (Bourassa et al., 2014; Heward-Belle et al., 2019; Stover et Morgos, 2013; Scott, 2021). Ainsi, on déverse sur l'autre parent, souvent la mère, l'entière responsabilité de protéger et d'assurer le bien-être des enfants, et ce, notamment dans des situations à haut risque dont celle de la séparation conjugale (Scott et al., 2018).

En outre, dans les situations où il y a séparation, la plupart des pères maintiennent des contacts avec leurs enfants (Humphreys et al., 2019; Lamb et al., 2018; Thompson-Walsh et al. 2018), alors que leur violence et leurs comportements contrôlants coercitifs envers les enfants et leur mère se poursuivent (Callaghan et al., 2018; Holt, 2015; Humphreys et al., 2019). Dans la recherche menée par Thompson-Walsh et al. (2018), la plupart des pères ayant commis des actes de VC avant la séparation conjugale entretenaient, en contexte postséparation, un portrait très négatif de leur ex-partenaire et ils démontraient une indifférence face aux effets de la coparentalité négative (conflits et dénigrement de la mère par le père) sur leurs enfants. Par ailleurs, les études rapportées par Scott et Crooks (2006) indiquent que, à la suite d'une séparation, les pères sont susceptibles d'entretenir d'autres relations amoureuses avec des partenaires ayant des enfants, ce qui peut représenter un risque accru pour ces beaux-enfants de subir de la violence ou d'y être exposés.

Du point de vue des pères, des recherches indiquent que la paternité constitue un puissant levier de changement (Neugut et al., 2010; Roy et al., 2013; Scott, 2021; Stanley et al., 2012). De fait, les pères sont plus susceptibles de s'engager dans des interventions portant sur leur relation avec leur enfant plutôt que sur la VC exercée (McCracken et Deave, 2012). Plusieurs se montrent davantage préoccupés par les effets de leurs comportements violents sur leurs enfants que sur leur partenaire (Fleck-Henderson et Arean, 2004). Certaines recherches indiquent d'ailleurs que des pères sollicitent du soutien en vue de « réparer » le passé et de rétablir une relation harmonieuse et saine avec leur enfant; ils désirent être disponibles pour leurs enfants et plus engagés auprès d'eux (Bourassa et al., 2013). Ainsi, dans la mesure où les pères obtiennent le soutien nécessaire afin de cesser leur violence et de se responsabiliser, une intervention spécifique sur leur paternité et leur relation avec leurs enfants peut être bénéfique et peut même contribuer à rompre la transmission intergénérationnelle de la violence (Scott et Crooks, 2006; Scott, 2021).

Les services pour les pères exerçant la violence envers leurs enfants au Québec

Au Québec, peu de services sont offerts spécifiquement aux pères qui exercent de la violence envers leurs enfants. On trouve certes des organismes qui offrent des services aux pères (Bizot et al., 2019); par exemple, le réseau des Maison d'Oxygène offre de l'hébergement et du soutien aux pères en contexte de vulnérabilité. Cependant, la problématique de la violence envers les enfants est rarement ciblée de façon spécifique et le réseau n'est pas spécialisé en violence conjugale ou familiale, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle n'est pas abordée. Dans les services de protection de la jeunesse, il n'existe aucun programme spécifique aux pères qui exercent de la violence et ces hommes sont souvent référés aux ressources pour les conjoints qui ont des comportements violents. Par ailleurs, ces ressources ciblent d'abord la VC (Brodeur et al., 2014); la violence envers les enfants y est abordée, à partir des situations discutées par les hommes ou à partir de discussions ou d'activités thématiques, mais sans faire l'objet d'un programme distinct. On trouve cependant quelques exceptions. Mentionnons notamment le « Groupe PAPA », inspiré en partie du programme ontarien CD, offert par l'organisme GAPI à Québec depuis 2014 (Groupe d'aide aux personnes impulsives, s.d.). Ce programme québécois est similaire au programme CD sur le plan des objectifs, des thèmes, des activités et de certaines approches utilisées (ex. : motivationnelle), mais on y retrouve quelques différences en ce qui a trait aux critères de participation, la fréquence des contacts entre l'organisme et la mère des enfants et la nature de la collaboration entre l'organisme offrant le programme et les organismes référents. Le Groupe PAPA s'adresse aux pères et beaux-pères, ayant complété le programme de base de l'organisme en VC, qui souhaitent travailler à un objectif de paternité sans violence et reconstruire des liens avec leurs enfants. Aussi, il n'y a pas une exigence de contact hebdomadaire avec l'enfant et les hommes qui sont en interdit de contacts avec leurs enfants peuvent participer. Également, dans le cadre du programme PAPA, un seul contact est prévu avec les mères des enfants dans les premières rencontres. Cet échange est fait en individuel par téléphone. Des informations sur le programme sont transmises et les mères sont orientées vers

des ressources au besoin. Elles peuvent contacter le GAPI par la suite, mais elles le font alors de façon volontaire. Les collaborations avec les organismes référents sont possibles mais, contrairement au programme CD, ces collaborations ne font pas partie de la structure même du programme et ne supposent pas des contacts préétablis et déjà fixés pour chaque participant.

Par ailleurs, cet article porte sur l'implantation du programme CD puisque ce dernier a fait ses preuves dans d'autres provinces et d'autres pays (Hood et al., 2015; McConnell et al., 2017; McCracken et Deave, 2012; Scott et Crooks, 2007; Scott et Lishak, 2012) et qu'il y a actuellement peu de services au Québec pour les pères auteurs de VC qui portent spécifiquement sur leur parentalité. L'implantation de CD au Québec est apparue pertinente pour pallier le manque de services spécifiques pour aborder la paternité en contexte de violence.

L'évaluation d'implantation : objectifs et perspective théorique

Le présent article s'inscrit dans une démarche d'évaluation de l'implantation d'un programme, soit une démarche qui s'intéresse davantage au processus de mise en œuvre plutôt qu'aux résultats finaux (Durand et al., 2014). Pour ce faire, le modèle intégrateur développé par Alain (2009), qui soutient la complémentarité des dimensions temporelles (avant, pendant et après le programme) et des aspects sommatif/formatif et objectif/subjectif de l'évaluation, a été retenu. Plus spécifiquement, la recherche se concentre principalement sur la phase « pendant », puisqu'elle porte un regard sur le processus, analysant surtout les éléments formatifs (éléments du contexte culturel et organisationnel qui influencent la mise en œuvre du programme), mais également quelques éléments sommatifs (changements chez les pères et la relation père-enfant) à la lumière du point de vue des acteurs qui appliquent le programme et de ceux qui en bénéficient (dimension subjective).

L'adoption d'une perspective écologique lors de l'évaluation d'implantation d'un programme permet de mettre en lumière différents facteurs contextuels et organisationnels pouvant faciliter ou contraindre son implantation (Savignac et Dunbar, 2014). Les liens naturels qui existent entre le programme et le milieu d'accueil sur le plan de la mission, des priorités d'action et des pratiques sont susceptibles d'influencer positivement le processus d'implantation de programme (Durlak et DuPre, 2008). Les forces en présence dans le milieu, telles les compétences des professionnels qui mettent en œuvre le programme, leur motivation et leur sentiment d'auto-efficacité de même que leur vision favorable du potentiel du programme et de son caractère novateur, peuvent également influencer la réussite du processus d'implantation. La formation des professionnels, de même que l'assistance technique qui leur est fournie durant l'implantation sont aussi des éléments à considérer. Plus largement, il importe aussi de tenir compte du contexte social incluant les valeurs de la communauté, sa propension à l'innovation et sa sensibilité à la problématique traitée, de même que les politiques sociales et le financement priorités par les instances gouvernementales (Durlak et DuPre, 2008; Gray et al., 2013). À cet effet, l'institutionnalisation du programme dans le milieu hôte, comme son opérationnalisation durant plus de trois ans, peut indiquer la réussite du processus d'implantation. La pérennisation du programme peut aussi indiquer que

le programme répond à un besoin réel et qu'il doit être soutenu (Rondeau et al., 2003). Les critères de réussite d'implantation de programme sont toutefois subjectifs et dépendent aussi de la perception de chacun des acteurs, notamment la clientèle visée, les intervenants et la direction des organismes.

Cet article s'intéresse au point de vue des acteurs qui appliquent le programme CD et de ceux qui en bénéficient, en examinant la diversité des facteurs susceptibles d'influencer l'implantation d'un programme. Le fait de considérer les éléments culturels et organisationnels dans l'analyse des éléments facilitants et des défis à l'implantation du programme CD permet de soutenir la réflexion des milieux de pratique concernés sur l'implantation future de ce type de programme dans un contexte québécois.

Méthode

En raison de la nécessité de comprendre en profondeur cette adaptation singulière d'un programme d'intervention déjà établi et dans un objectif de transférabilité de cette expérience d'implantation à d'autres situations du même type, une étude de cas instrumental a été réalisée (Stake, 1995, dans Dahl et al., 2014). L'étude de cas instrumental vise une « compréhension en profondeur du cas dans un but de généralisation à un phénomène plus large » (Dahl et al., 2014 : 75).

Contexte et frontières du cas

Le programme *Caring Dads* a été fondé par Scott, Francis, Crooks et Kelly en 2001 en Ontario au sein de l'organisme nommé *Changing Ways* qui offre des interventions de groupe pour les auteurs de VC. Il consiste en un groupe fermé de dix-sept rencontres qui s'adresse aux pères, biologiques ou d'union, qui exercent de la violence familiale ou conjugale (Scott, 2004; Scott et Crooks, 2006). Ce programme est maintenant offert dans une trentaine d'organismes au Canada, en Australie, aux États-Unis et en Europe (McConnell et al., 2017).

Dans le cadre du programme, la VC et la violence familiale sont appréhendées comme l'exercice d'un contrôle et d'un pouvoir de l'homme à l'égard de sa conjointe ou ex-conjointe et de ses enfants. La violence envers la mère et celle envers les enfants sont perçues intimement liées et, par conséquent, abordées de façon simultanée tout au long du programme.

Ce programme vise à aider les pères à cesser leurs pratiques parentales abusives, à reconnaître les attitudes, les croyances et les comportements favorisant de saines relations père-enfants, ainsi qu'à connaître et à comprendre les conséquences de leur comportements violents et de l'EVC chez leurs enfants. Il a été mis sur pied dans la perspective de briser le cycle intergénérationnel de la violence, ainsi que d'engager et de responsabiliser les pères en regard du bien-être de leurs enfants dans la perspective que les mères n'en soient plus les uniques responsables. Pour ce faire, CD prévoit une collaboration étroite, tout au long du programme, avec les organismes référents ainsi qu'avec la mère des enfants, ou la conjointe des participants, afin de s'assurer d'une réelle motivation au changement

ainsi que de la sécurité et du bien-être des femmes et des enfants (Scott et al., 2013; Scott, 2021). Ainsi, l'ensemble du système d'aide prend en charge une partie de la responsabilité de la sécurité des enfants (McCracken et Deave, 2012). L'évaluation continue du risque que pose le père pour ses enfants et leur mère permet également de mieux appuyer les décisions entourant les contacts entre le père et les enfants, de même que les interventions à privilégier.

De façon plus spécifique, quatre objectifs sont poursuivis par CD : 1) développer la confiance et la motivation des pères à revoir l'exercice de leur paternité, 2) favoriser l'adoption de pratiques paternelles centrées sur les besoins de l'enfant, 3) augmenter la responsabilisation des pères quant à leurs comportements abusifs et négligents, ainsi qu'aux conséquences sur leurs enfants, et 4) reconstruire une relation de confiance avec leurs enfants et planifier le futur de leur relation (Scott et Crooks, 2007). Le programme aborde les liens entre les pensées, les attitudes et les comportements associés aux mauvais traitements à l'égard des enfants, tels que l'agression généralisée, la réactivité excessive, la parentalité hostile et une absence de collaboration et de respect dans la relation de coparentalité (Scott et Crooks, 2004; Scott et al., 2018). Les approches psychoéducatives et cognitivo-comportementales, jumelées à l'entretien motivationnel, constituent les bases théoriques de CD (Scott et al., 2013). Ainsi, les pères sont d'abord amenés à réfléchir sur leur propre enfance, sur leur modèle paternel ainsi que sur leurs aspirations en tant que père. Différentes activités de type psychoéducatif sont ensuite réalisées, notamment sur le bien-être, les besoins et le développement des enfants ou encore sur les pratiques parentales centrées sur les besoins des enfants. Les pères sont aussi amenés, notamment à l'aide de devoirs, à déconstruire des situations quotidiennes.

Les pères qui participent au programme doivent avoir exercé des comportements de violence familiale ou conjugale, ou être à risque de le faire, avoir un contact hebdomadaire avec au moins un enfant, être disposés à assister aux rencontres et à s'y impliquer activement, ainsi qu'être référés par un intervenant pouvant assurer un suivi concernant leur processus de changement et la sécurité de leur famille. Les pères peuvent être référés par différents services, par exemple la protection de la jeunesse, les agents de probation, ou le réseau institutionnel et communautaire de santé et de services sociaux. Le programme accueille des pères volontaires ou contraints légalement à participer au programme (Scott et al., 2013).

L'implantation du programme en contexte québécois fait partie d'un processus d'implantation d'envergure pancanadienne (Western University, 2020). L'organisme communautaire L'Accord Mauricie a ainsi accueilli, en janvier 2017, la première cohorte québécoise du programme CD. Depuis sa création en 1990, L'Accord Mauricie offre différents services, de groupe ou en individuel, afin de lutter contre la VC et pour responsabiliser les hommes qui l'exercent (L'Accord Mauricie Inc., 2020). Le programme de groupe est non structuré et les thèmes reliés à la violence (ex. : formes de violence, choix) sont abordés à partir des situations et des préoccupations exprimées par les participants. L'absence de services spécifiquement destinés aux pères ayant des comportements violents a motivé l'implantation de CD au sein de l'organisme.

Cet article porte sur l'analyse de l'implantation et des résultats du programme à partir de quatre cohortes réalisées entre janvier 2017 et juin 2019. La majorité des pères ayant participé au programme ont été référés par les services de la protection de la jeunesse alors qu'une minorité a été référée par L'Accord Mauricie ou par un organisme du réseau institutionnel de la santé et des services sociaux.

Participants

L'évaluation de l'implantation a été documentée selon le principe de diversification des sources (Turcotte et al., 2009), auprès de quatre types d'acteurs : les intervenants¹ (n = 4), les coordonnateurs de l'organisme² (n = 2), ainsi que des pères ayant complété le programme (n = 8) et leur conjointe actuelle (n = 4). Tous étaient d'origine québécoise.

Parmi les quatre intervenants, une femme et trois hommes, trois d'entre eux avaient au moins 17 années d'expérience en intervention dans le domaine de la VC et un en avait trois. L'un d'entre eux a également été rencontré en tant que coordonnateur de l'organisme pour les trois premières cohortes, alors qu'une nouvelle coordonnatrice a été rencontrée à la quatrième cohorte.

Au moment des entretiens, la moitié des pères (n = 4) étaient toujours en couple avec la mère de leurs enfants, alors que les autres avaient une nouvelle conjointe (n = 3) ou était célibataire (n = 1, voir le tableau 1). Les témoignages des différents répondants ont permis d'identifier trois principaux types de comportements violents exercés par les pères : la majorité d'entre eux avaient eu des comportements de violence verbale ou psychologique, alors qu'une minorité d'entre eux avait commis des actes de violence physique. Par ailleurs, au moment des entretiens, les pères étaient tous régulièrement en contact avec leurs enfants issus de leur union actuelle, à l'exception d'un participant qui n'avait que très peu de contacts avec un de ses enfants issu d'une union antérieure. Cinq pères sur huit étaient suivis par un intervenant de la protection de la jeunesse principalement à cause de la violence exercée envers leur enfant. Enfin, quatre conjointes, toujours en relation avec leur partenaire (cohortes 1 et 4), ont été interviewées à deux reprises, soit avant que leur conjoint participe au programme et après leur participation.

Collecte des données et analyses

Des entretiens semi-dirigés ont été privilégiés pour documenter l'implantation du programme. Les guides ont été adaptés à chaque catégorie de répondants et à la cohorte ciblée, en conservant toutefois les mêmes thèmes, soit les facteurs facilitants et les principales difficultés rencontrées lors de l'implantation, de même que les changements observés chez les pères et dans la relation avec l'enfant.

¹ Étant donné que deux des intervenants ont animé plus d'une cohorte, ils ont donc été rencontrés à plusieurs reprises. Un d'entre eux a animé le programme pour toutes les cohortes à l'étude; il a donc été rencontré à quatre reprises.

² Un coordonnateur a été rencontré à trois reprises.

Tableau 1*Données sociodémographiques et familiales des pères participants*

| Données sociodémographiques et familiales | Fréquence |
|--|------------------|
| Groupes d'âges des pères (n = 8) | |
| 25-29 ans | 1 |
| 35-39 ans | 1 |
| 40-44 ans | 1 |
| 45-49 ans | 1 |
| 50-55 ans | 3 |
| 56 ans et plus | 1 |
| Statut conjugal des pères (n = 8) | |
| En couple avec la mère des enfants | 4 |
| En couple avec une nouvelle conjointe | 3 |
| Célibataire | 1 |
| Âge des enfants avec garde (complète ou partagée) (n = 10) | |
| 0-4 ans | 2 |
| 5-10 ans | 5 |
| 11-17 ans | 2 |
| 18 ans et plus | 1 |
| Âge des enfants avec droits d'accès (n = 3) | |
| 0-4 ans | 1 |
| 11-17 ans ¹ | 2 |
| Âge des enfants sans contacts avec le père (n = 1) | |
| 11-17 ans | 1 |

¹ Enfants placés en famille d'accueil ou en ressource intermédiaire de réadaptation

Quand les intervenants ont parlé des changements constatés chez les pères, ils se sont basés à la fois sur leurs observations des pères telles que notées dans leurs dossiers, ainsi que sur leurs échanges avec les organismes référents et les conjointes et ex-conjointes des hommes.

Tous les entretiens ont été réalisés par une professionnelle de recherche; leur durée variait selon la catégorie de participants, soit en moyenne 30 minutes pour les coordonnateurs, 180 minutes pour les intervenants, 90 minutes pour les pères et 15 minutes pour les conjointes. La participation de ces dernières s'est faite par téléphone. Les pères ont été rencontrés dans des lieux de leur choix, par exemple à leur domicile ou dans les locaux de l'organisme, tout comme les intervenants et les coordonnateurs. Les entretiens ont été enregistrés avec l'approbation des participants et transcrits intégralement.

Les données ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique de type inductive réalisée par la professionnelle de recherche en collaboration avec les chercheuses. Une grille de codification, avec deux rubriques (implantation du programme CD; principaux changements et apprentissages des participants) et six sous-rubriques (éléments facilitants l'implantation, défis en lien avec l'implantation, adaptations du contenu, prise de conscience et apprentissages, changements comportementaux et changements au sein des relations père-enfant), a été construite à la suite des premières codifications libres et des discussions avec les chercheuses. La codification a ensuite été réalisée à partir du logiciel QDA Miner et des rencontres fréquentes avec les chercheuses ont eu lieu en cours d'analyse.

Résultats

Les résultats sont d'abord présentés en fonction des éléments facilitants et des défis liés à l'implantation du programme CD. Les principaux changements perçus chez les pères, de même que dans la relation père-enfants, sont ensuite rapportés.

Implantation du programme *Caring Dads*

Comme le stipule la perspective écologique, divers facteurs peuvent influencer l'implantation d'un programme, dont des facteurs contextuels et organisationnels. Dans cette partie, il est question du point de vue des acteurs qui appliquent le programme CD (intervenants et coordonnateurs) et de ceux qui en bénéficient (pères) concernant les éléments organisationnels et contextuels qui facilitent et ceux qui contraignent l'implantation de ce programme dans un contexte québécois.

Éléments facilitants liés à la pertinence du programme

Les témoignages des intervenants, des coordonnateurs et des pères ont mis en lumière la pertinence du programme CD au sein d'un organisme communautaire travaillant auprès des hommes ayant des comportements violents tel que L'Accord Mauricie. Selon les intervenants et les coordonnateurs, la création d'un groupe constitué uniquement de pères et traitant spécifiquement de la paternité en contexte de VC répondrait davantage aux besoins des pères que les programmes réguliers en VC. Ils ont mentionné avoir observé que des pères s'intégraient et participaient plus difficilement aux activités des programmes réguliers en raison notamment des perceptions négatives des autres participants concernant leurs comportements violents envers leurs enfants. Le programme CD offre ainsi un milieu inclusif et un contenu adapté aux enjeux de la paternité en contexte de VC, complétant bien l'offre de services au sein de l'organisme.

Les fondements théoriques du programme semblent aussi ajouter à sa pertinence. En effet, les intervenants et les coordonnateurs ont souligné la pertinence de l'approche motivationnelle puisqu'elle favoriserait l'engagement des pères. Aussi, l'approche psychoéducative a été perçue comme particulièrement utile pour l'acquisition de connaissances sur les besoins développementaux des

enfants et les prises de conscience quant à l'impact des comportements violents sur eux. Par ailleurs, la transmission d'informations et d'outils axés sur le rôle parental a bien répondu aux attentes des pères et a été un élément de satisfaction pour ces derniers. Les pères recommanderaient tous fortement le programme CD à un proche rencontrant des difficultés similaires.

Éléments facilitants liés aux facteurs organisationnels

Sur le plan organisationnel, l'équipe d'intervention, la qualité des relations entretenues avec les organismes partenaires et les activités promotionnelles de l'organisme ont facilité l'implantation du programme. De l'avis des intervenants et des coordonnateurs, plusieurs forces de l'équipe d'intervention ont facilité l'implantation. Le fait que les intervenants aient une grande expérience d'intervention auprès des hommes auteurs de VC s'est avéré bénéfique pour bien cadrer les échanges et cerner efficacement le déni, les justifications et les minimisations souvent présents chez les auteurs de violence.

L'expertise reconnue, la confiance établie et la collaboration, s'est aussi avérée un élément organisationnel important favorisant le recrutement des participants.

On est quand même privilégiés parce qu'on est en sous-région, puis on est connus au plan provincial, international. [...] [Le fait] de savoir qu'on a quelque chose comme produit, [qu']on a une crédibilité, c'est plus facile. On nous fait confiance dans ce que l'on fait [...]. Il y a beaucoup d'organismes qui sont en bataille avec tous les organismes qui touchent la justice. Nous, on ne vit pas ça. On a une bonne collaboration, ce qui fait que ça coule plus facilement au niveau de la référence. **Coordonnateur 1, cohorte 1**

Enfin, la diversité et la fréquence continue des méthodes promotionnelles ont contribué à assurer la visibilité du programme au sein de la communauté, ce qui a ainsi grandement favorisé le recrutement des participants. Les principales activités promotionnelles réalisées ont été des séances d'information auprès des dirigeants et intervenants en protection de la jeunesse, puis auprès du personnel des services sociaux publics, l'utilisation d'un dépliant informationnel ainsi qu'une journée des partenaires consacrée spécialement à la promotion du programme CD.

C'est sûr qu'après ça [la journée des partenaires], on a eu une interaction qui était beaucoup plus grande. Le CIUSSS [organisation publique des services sociaux] appelait pour avoir des informations, pour référer des personnes, donc ça s'est mis à bouger. [...] Je pense que le lancement de la journée des partenaires, ça a donné une visibilité à ce programme-là. On a aussi été dans les médias. On a été à TVA [réseau de télévision], ça a passé à *Salut, Bonjour!* [émission de télévision] aussi. Y'a même un organisme de [ville d'une région différente] qui a téléphoné, en lien avec le programme. Ça a eu de l'impact. Moi, je pense qu'il y a une meilleure connaissance du programme dans le milieu. **Intervenante 2, cohorte 3**

Grâce à l'utilisation des différentes méthodes promotionnelles, une liste d'attente a été mise en place rapidement et est toujours en vigueur présentement et ce, depuis la sixième cohorte.³

Défis liés à l'application de l'approche psychoéducative

Bien que l'approche psychoéducative ait été jugée utile, les entretiens réalisés auprès des intervenants et des coordonnateurs révèlent certains défis liés à l'appropriation et à l'application de cette approche, considérant les pratiques habituelles de l'organisme qui sont moins structurées et qui laissent davantage place aux préoccupations immédiates et aux émotions des hommes. Afin d'être en mesure d'offrir l'ensemble des contenus proposés par le programme, les intervenants ont mentionné avoir adapté leurs interventions, notamment en limitant les moments d'expression et de partage entre pères et en évitant les techniques de confrontation fréquemment utilisées en intervention auprès des hommes auteurs de violence. L'extrait suivant illustre la période d'adaptation vécue par les intervenants :

Ça va faire 40 ans que je fais de l'intervention, avec les conjoints ça fait 30 ans. Donc en 30 ans, tu développes une façon de faire et c'est comme si t'arrives avec une façon de travailler qui est complètement différente. [...] C'est un programme qui est très structuré donc on va arriver avec quelque chose qui est très éducatif à la base, mais qu'est-ce qu'on fait de celui qui arrive et qui a eu une explosion chez lui? Il vient de se chicaner, lui émotivement il est hyper chargé... Et là, je disais, on ne peut pas skipper cet état d'âme-là! Puis en même temps, il faut passer notre programme. Fait qu'on s'inscrivait un peu dans ce qu'ils vivaient là, mais ça prenait beaucoup de place fait que là, on disait, il faut revenir à la structure. [...] Ça va être de regarder comment on va jongler entre les deux [...]. **Intervenant 1, cohorte 1**

Bien que les intervenants aient adapté leurs interventions, des questionnements ont subsisté tout au long des quatre cohortes concernant la place qui devrait être accordée au vécu des hommes, aux espaces de prise de parole ainsi qu'à l'entraide entre les participants. Par ailleurs, la quasi-totalité des pères ont exprimé qu'ils auraient aimé avoir davantage de moments pour s'exprimer et écouter les expériences des autres participants. Ils auraient souhaité partager davantage leur propre vécu de violence étant enfant, leurs difficultés, leurs stratégies parentales ainsi que leurs émotions.

C'était pas comme une vraie thérapie. C'était vraiment fixé sur l'enfant. Des fois, je cherchais, moi, à évacuer ce que j'avais en dedans, mais on ne pouvait pas tous complètement, parce qu'eux [les animateurs], ils prenaient un bout pour expliquer quoi faire avec nos enfants et tout, des conseils... [J'aurais aimé] comme un peu, pas être ami avec les autres pères, mais comme un groupe, vraiment, qui se soutient ensemble. **Père 8**

² La cinquième cohorte, et celles subséquentes, n'ont pas été analysées dans le cadre de cet article.

La majorité des pères et tous les intervenants ont pourtant souligné l'importance de ces moments de partage favorisant la cohésion du groupe, de même que l'introspection, la remise en question et la motivation chez les pères :

Quand t'écoutes, puis que les gens parlent, ben souvent, tu n'as pas le choix; ça te ramène à toi. Ce n'est pas...c'est dur à expliquer! C'est là que tu t'aperçois que peut-être que tu n'es pas tout seul à vivre ces choses-là. [...] de voir, aussi, eux-autres, comment ils réagissent face à tes situations... ça te recentre sur toi, dans le fond. **Père 4**

Défis relié à la rétention des pères dans le programme

Un taux élevé de pères a abandonné le programme en cours de route (tableau 2). Sur l'ensemble des 42 pères ayant participé aux quatre cohortes, 15 ont terminé le programme. La quatrième cohorte comporte le plus haut taux d'abandon; seulement deux pères sur 12 ont complété le programme.

Tableau 2.

Participation au programme Caring Dads et à la recherche évaluative

| Cohorte | CD 1 | CD 2 | CD 3 | CD 4 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Participants au programme | | | | |
| Nombre de participants au début programme | 7 | 12 | 11 | 12 |
| Nombre de participants à la fin programme | 4 | 5 | 4 | 2 |
| Participants à la recherche | | | | |
| Nombre de pères | 3 | 2 | 2 | 1 |
| Nombre de conjointes | 3 | 0 | 0 | 1 |
| Nombre d'intervenants | 2 | 2 | 2 | 2 |
| Nombre de coordonnateurs | 1 | 1 | 1 | 1 |

Selon l'intervenant 4, la difficulté de maintenir la motivation et la participation des pères serait en partie liée au manque de réponse au besoin de partage des pères et expliquerait entre autres éléments le fort taux d'abandon du programme :

J'appelle plus ça un cours qu'une thérapie, je te dirais. Fait qu'y a cet aspect-là, très structuré, du programme... Je ne sais pas... Y'a des filons, des fois, que je trouve qu'on aurait dû exploiter. Même si on ne passait pas à travers l'objectif. Ce n'est pas grave. Ça va peut-être les amener à s'accrocher... C'est tu ça qui explique qu'on est parti de 12 participants, puis après trois, quatre rencontres, on était rendu quatre, cinq, puis on a fini à deux...c'est gros, là. Moi, je serais parti. Je me mets à leur place; je serais parti. **Intervenant 4, cohorte 4**

Au-delà du manque de réponse au besoin de partage, l'annulation de plusieurs séances consécutives, attribuable par exemple aux journées fériées ou aux tempêtes de neige, ont aussi été associées à la baisse de motivation des participants. Par ailleurs, les conditions personnelles de certains d'entre eux (ex. : accidents, difficultés au travail), combinées aux règles établies par l'organisme relié aux absences expliqueraient aussi certains abandons ou retraits de participants. En effet, deux absences mènent à un retrait du programme.

Difficultés liées aux suivis auprès des organismes référents et auprès des conjointes et ex-conjointes

Les intervenants ont nommé avoir manqué de temps pour appliquer l'ensemble des modalités du programme, notamment les suivis prévus avec les organismes référents :

Ce qu'ils préconisent, tu sais, c'est qu'on doit travailler en partenariat serré avec les référents ... Le budget ne permet pas de donner tout le temps qu'il faudrait... Là, je parle du partenariat, mais c'est aussi les rencontres d'animation, c'est la préparation aux animations ... Ajoute à ça les rencontres qu'on a eues à tenir ici et là, supplémentaires, en marge du programme; des rencontres individuelles avec certains participants, certaines situations de recadrage avec les participants, rencontrer les conjointes, rencontrer les ex-conjointes, euh... Ça prend beaucoup de temps, beaucoup plus que ce qui est alloué en termes de financement. Le temps est insuffisant pour ce qu'ils préconisent. **Intervenant 3, cohorte 2**

Les intervenants ont aussi estimé qu'ils auraient manqué de temps pour rencontrer l'ensemble des mères et il leur était difficile de réaliser le peu de suivis faits avec quelques mères qui se sont montrées intéressées. Les ex-conjointes ont majoritairement démontré peu d'intérêt à rencontrer un intervenant de CD. Les intervenants attribuent ce désintéressement notamment aux relations conflictuelles avec leur ex-partenaire et à un détachement envers leurs démarches. Il était par ailleurs plus facile d'entrer en contact avec les mères toujours en couple avec les participants. En somme, les intervenants sont d'avis que les objectifs visés de partenariat avec les organismes référents et de suivis avec les conjointes ou les ex-conjointes demandent un meilleur financement pour être atteints.

Faire face aux défis : adaptation du contenu du programme

Les intervenants ont effectué certains ajustements afin d'adapter le contenu du programme à la réalité du contexte d'intervention de leur organisme. Alors que tous les répondants s'accordent sur la pertinence des thèmes du programme, les intervenants ont néanmoins nommé la nécessité d'ajouter certains thèmes, principalement la reconnaissance des différentes formes de violence, la responsabilisation, ainsi que la gestion des émotions.

La reconnaissance des différentes formes de violence et la responsabilisation sont pour les intervenants des notions essentielles puisqu'elles ont été jugées

préalables et indissociables au processus de changement des pères. Il s'avèrerait d'autant plus important de les aborder afin d'assurer une connaissance commune entre les participants, qui n'avaient pas tous suivi le même cheminement. Les pères ayant fait le programme en VC de l'organisme étaient davantage conscients de leurs actes de violence et de leur responsabilité que leurs confrères qui ne l'avaient pas suivi, ce qui a occasionné un décalage dans les échanges au sein du groupe. Les intervenants ont alors jugé bon de bonifier le contenu en ajoutant ces thèmes.

La gestion des émotions a été identifiée par les intervenants comme un autre thème important à inclure dans le programme. Une meilleure connaissance des émotions permettrait aux pères de mieux les identifier et d'apprendre à mieux les gérer, notamment par des comportements non-violents. Certains intervenants font même un lien avec la place des émotions dans la culture québécoise :

Parce qu'il est bien monté, le programme. Faudrait plus se questionner sur comment on l'ajuste. On se demandait si nous, les Québécois, on n'était pas plus émotifs? Mais ça, c'est basé sur rien du tout. On s'est juste posé la question. Parce qu'on n'aborde pas ça, dans les 17 semaines, alors qu'on sait que qu'est-ce qui fait que ça va pas bien avec l'enfant, c'est la zone émotive. C'est l'émotion. Pis ça, c'est pas abordé vraiment, dans le programme. [...] Puis bien différencier les types d'émotions, la honte, la culpabilité... Mais je pense qu'y aurait peut-être quelque chose à développer plus, à ce niveau-là. **Intervenant 2, cohorte 3**

Enfin, les participants à l'étude sont d'avis qu'il y aurait lieu de donner davantage d'informations concernant les stades de développement de l'enfant ainsi que les stratégies adéquates de discipline étant donné la méconnaissance des pères sur ces sujets. Selon les intervenants, cette méconnaissance pourrait contribuer à accroître leur détresse et leur impuissance face aux comportements de leurs enfants, augmentant du coup le stress parental ressenti.

Ils nous le disent dans le document, que ce n'est pas un groupe pour leur apprendre à faire la discipline [...]. Le fait qu'ils n'aient pas de référence, je trouvais qu'ils étaient souvent « Qu'est-ce que je fais avec ça, ce comportement-là de mon enfant? ». Puis ça-là, je trouvais que de ne pas avoir de repères, ils tombaient dans le vide, fait que ça augmentait leur stress. **Intervenant 2, cohorte 1**

Les intervenants ont alors tenté de répondre à ce besoin en donnant davantage de documentation portant sur ces thèmes.

Principaux changements et apprentissages des participants

Le programme CD et les ajustements effectués au programme par les intervenants semblent avoir porté fruit puisque des changements ont été observés chez les pères. En effet, les quatre types de répondants ont tous évoqué des changements cognitifs et comportementaux. Ces changements ont été associés à l'amélioration des relations père-enfants.

Prises de conscience et apprentissages

Les pères ont mentionné qu'en participant au programme, ils ont pris conscience de leurs comportements violents et des conséquences sur leurs enfants, ainsi que de leur style parental autoritaire :

Je n'ai jamais vraiment levé la main sur mes enfants, mais tu sais...J'arrivais en marchant fort, puis en faisant des gros yeux, puis en levant les poings sans nécessairement faire de gestes, puis un moment donné, je me suis mis dans leur peau, puis je me suis dit : « Oh, boy...si j'avais vu ça, je pense que je me serais sauvé de la maison ». Fait que... en me mettant à leur place, ça m'a aidé [...] à comprendre plusieurs choses. [...] Avant, je ne m'en rendais pas vraiment compte, je pensais que c'était normal. **Père 5**

Par ailleurs, la participation des pères au programme a contribué à une meilleure compréhension de leurs enfants et de leurs besoins, notamment grâce à une meilleure connaissance de leurs stades de développement. Ces connaissances ont suscité le développement d'attentes plus réalistes envers eux. Aussi, les pères ont mentionné avoir acquis des connaissances sur les pratiques parentales bienveillantes à adopter pour répondre aux besoins de leurs enfants. Ils sont d'ailleurs verbalisé mieux comprendre leur rôle de père :

J'ai pas tout compris, mais je commence à comprendre c'est quoi, le rôle du père. [...] J'ai une meilleure compréhension de mon enfant. Le programme m'a beaucoup aidé, par rapport à ça. [...] Aujourd'hui, il a l'âge de trois ans, je joue avec lui. Il peut changer de jeu à toutes les 30 secondes, mais je le fais pareil. Ils m'ont donné des conseils, puis ils m'ont fait comprendre que c'était ça, un enfant. **Père 8**

Selon les intervenants, ces prises de conscience et apprentissages ont eu un impact majeur dans le processus de changement des pères, notamment dans l'adoption de nouveaux comportements.

Changements comportementaux

Les pères et leurs conjointes ont témoigné de nombreux changements comportementaux, principalement des stratégies d'arrêt d'agir (ex. mécanismes de retrait), et le développement de pratiques parentales plus adaptées aux besoins de leurs enfants. Ils ont appris à laisser des choix à l'enfant, à le valoriser ou à le féliciter pour ses bons coups.

Mais là, à la place, ce que je fais c'est que je pars. Je vais prendre une marche puis je me dis : « Qu'est-ce qui est arrivé? », « Où est-ce que ça n'a pas marché? ». [...]. Je vais revenir chez-nous, puis [je vais dire] : « C'est tu ça tantôt ce que tu voulais me dire? », « C'est tu ça tantôt que j'ai fait? »

Père 3

Avant, ils [les enfants] avaient pas le droit de rien faire. À cette heure, ils ont une certaine liberté. [...] Avant, je ne leur donnais pas le choix. Euh... je leur imposais des choses, comme admettons : ce qu'ils vont déjeuner, ce qu'ils vont diner. À cette heure, je leur donne le choix, mais tout en gardant un certain contrôle. **Père 5**

Des pères et des conjointes rapportent aussi un changement d'attitude dans les interactions avec l'entourage. Les pères seraient plus calmes, respectueux et empathiques. La majorité des pères rencontrés se disent plus patients, conciliants, respectueux et à l'écoute des autres. Plusieurs ont mentionné être davantage tolérants envers les idées divergentes. Ces changements contribuent à une meilleure communication, notamment dans les relations coparentales :

On est capables de communiquer ensemble; il est plus centré sur ses émotions. Parfois, c'est lui qui va me calmer, tu sais qui va m'expliquer des choses qui va être capable de tempérer la discussion. Il est capable de se mettre à ma place, à la place de l'autre. **Conjointe 2, cohorte 1.**

Néanmoins, une conjointe n'a pas observé de changements dans les comportements et les attitudes de son conjoint qui a terminé le programme, ni une amélioration dans la relation père-enfant.

Par ailleurs, les intervenants et des pères ont mentionné la présence de difficultés persistantes, surtout en ce qui concerne des comportements violents, principalement le haussement du ton de la voix, et la difficulté à adopter des habiletés parentales bienveillantes. Des pères ont mentionné se sentir encore démunis dans des situations qui requièrent une discipline, un constat partagé par les intervenants. En outre, deux pères ont souhaité recommencer le programme une seconde fois et plusieurs d'entre eux ont continué de consulter leurs intervenants après la fin du programme. Un père a mentionné désirer faire le programme régulier de l'organisme en VC.

Changements au sein des relations père-enfant

Plusieurs pères ont observé une amélioration de la relation père-enfant, principalement sur le plan affectif et communicationnel. En général, les relations ont été décrites comme plus harmonieuses, ce qui a aussi été observé par trois des quatre conjointes.

Mes enfants, au fil des rencontres, ils ont passé de : « Je ne veux plus aller chez papa » à : « Je peux-tu dormir plus souvent chez papa ou aller plus souvent voir mon père? ». J'ai vu des résultats concrets. De tout ce que j'ai eu l'occasion de passer dans ma vie, comme rencontres ou des choses comme ça, je dirais que c'est probablement ce qui m'a le plus apporté.

Père 5

D'un autre côté, il a été mentionné par les intervenants que la relation entre certains pères et leurs enfants étaient toujours marquée par des questionnements,

des incertitudes, et parfois, de la méfiance. Une conjointe a par ailleurs partagé cette observation :

Je te dirais que le plus gros changement que je vois c'est vraiment lui; il est plus calme, ses interventions sont plus posées... Les enfants sont encore déstabilisés... Ils ne savent pas, t'sais, il y a des journées que ça va d'emblée, il y a d'autres journées qu'ils ne savent pas si ça va revenir comme avant. Ils sont encore en train d'assimiler tout ça. **Conjointe 1, cohorte 1**

Ainsi, en dépit des progrès notés, certains pères et intervenants, de même que certaines conjointes ont fait état de difficultés persistantes chez les hommes ayant participé au programme CD.

Discussion

L'adoption d'une perspective écologique a permis de mettre en lumière différents facteurs contextuels et organisationnels pouvant faciliter et contraindre l'implantation du programme CD en contexte québécois (Savignac et Dunbar, 2014). De façon générale, cette analyse rejoint les écrits quant à la diversité des facteurs qui influencent l'implantation d'un programme (Durlak et DuPre, 2008; Gray et al., 2013; Savignac et Dunbar, 2014). Sur le plan organisationnel, plusieurs éléments ont en effet facilité l'implantation de CD au sein de l'organisme. D'abord, les résultats montrent que la pertinence du programme relié à la mission et à l'offre de services de l'organisme s'est avérée centrale lors de l'implantation. Le programme CD a répondu au besoin perçu par l'équipe d'offrir aux pères des services correspondant à leurs réalités et à leurs besoins. La croyance de l'équipe en la pertinence du programme CD a par ailleurs permis le déploiement des actions nécessaires à son implantation. Les résultats démontrent que la motivation des intervenants à mettre sur pied CD, jumelée à leurs compétences et à leur expérience, a contribué à relever les défis inhérents à l'implantation d'un nouveau programme, notamment en ce qui a trait au bon déroulement des séances et au recrutement des participants. L'influence de ces éléments organisationnels rejoint les constats d'autres auteurs soulignant l'importance de l'adéquation entre le programme et la mission de l'organisme, ainsi que des forces de l'équipe pour l'implantation d'un nouveau programme (Durlak et DuPre, 2008; Gray et al., 2013; Savignac et Dunbar, 2014).

Les résultats mettent également en lumière la pertinence du programme CD et des thèmes abordés, particulièrement en ce qui concerne les stades de développement des enfants et les pratiques parentales, qui s'inscrivent en cohérence avec les besoins des pères ayant des comportements violents. Ces résultats convergent avec les études de Bourassa et al. (2014) et de Stover et Morgos (2013) selon lesquelles les programmes traitant de la paternité en contexte de violence, dont les objectifs vont au-delà de l'arrêt des comportements violents en traitant de sujets spécifiques à la paternité, répondent davantage aux besoins des pères. À l'instar de l'étude de Scott et Crooks (2007), les pères ont apprécié les moments de partage; cependant, les résultats de la présente étude indiquent que le besoin des pères de s'exprimer et de partager leurs expériences reliées à la paternité n'a pas

été complètement répondu. Par ailleurs, le programme CD a répondu aux besoins des pères d'acquérir des connaissances relatives à la paternité.

Les adaptations apportées au programme par les intervenants concernent notamment l'ajout de thèmes portant sur la reconnaissance des différentes formes de violence et la responsabilisation. Par ailleurs, ces ajouts correspondent au contenu du programme CD et permettent d'approfondir certaines notions telles que la reconnaissance des comportements malsains, blessants, abusifs et négligents (ceci inclut aussi les comportements violents à l'égard de la mère des enfants) et la réduction de la négation et de la minimisation des comportements violents. Selon les intervenants, la participation préalable des pères à un groupe régulier en VC avant d'entreprendre CD pourrait leur permettre d'acquérir les notions ajoutées qu'ils ont jugé essentielles à leur cheminement. Ils seraient ainsi mieux outillés pour ensuite participer à un programme centré sur leur rôle parental. D'ailleurs, le Groupe PAPA offert au GAPI exige une participation à un programme en VC avant d'entreprendre une démarche sur la paternité. Par ailleurs, comme certains pères l'ont fait, il serait aussi possible pour eux d'entreprendre un programme régulier en VC à la suite de leur participation au programme CD. La participation à un programme abordant la paternité peut servir de levier et motiver les hommes à poursuivre une démarche visant l'arrêt de leur violence envers la mère de leurs enfants. Les résultats soulèvent par ailleurs les difficultés liées à certaines composantes du programme. Le profil des intervenants et la culture organisationnelle de l'organisme, dont la souplesse de leur approche d'intervention usuelle, ont pu influencer la manière dont l'approche psychoéducatrice a été appliquée. La culture organisationnelle propre à L'Accord Mauricie rejoint par ailleurs celle d'autres organismes communautaires québécois offrant des programmes pour les hommes auteurs de VC. En effet, bien que ces organismes reçoivent un financement public et qu'ils soient regroupés en une association provinciale qui propose des orientations et des principes, ils ne sont pas contraints à adopter un programme commun et ils sont, en général, éloignés d'une culture de standardisation et d'uniformisation des pratiques. Ainsi, bien qu'ils adhèrent tous aux objectifs de mettre fin à la violence, d'assurer la sécurité des victimes et de responsabiliser les hommes pour leur violence, les organismes proposent habituellement des programmes avec une structure flexible, où le contenu (thèmes et activités) est abordé à partir de situations concrètes partagées par les hommes dans le groupe.

Dans cette étude, les témoignages des intervenants et des coordonnateurs mettent en évidence les défis à relever pour en arriver à un équilibre entre le contenu psychoéducatif et structuré du programme CD et les moments de partage et d'expression des pères, qui renforcent la cohésion du groupe. Ce défi a aussi été documenté par Hood et al. (2015), qui rapportent les difficultés des intervenants à assurer la cohésion du groupe par les moments de partage tout en suivant la structure du programme. Par ailleurs, la quasi-totalité des pères ont exprimé qu'ils auraient aimé avoir davantage de moments pour s'exprimer et écouter les expériences des autres participants et, selon un intervenant, le fort taux d'abandon du programme pourrait être dû, au moins en partie, au manque de réponse au besoin de partage des pères.

Les résultats mettent aussi en évidence des difficultés rencontrées dans l'application du modèle de partenariat prévu par CD. La réalisation des suivis avec les organismes référents, ainsi que ceux auprès des conjointes, se sont avérés difficiles dans le temps alloué aux intervenants pour l'application du programme. D'ailleurs, ce manque de suivi avec les organismes référents a pu contribuer au fort taux d'abandon des pères au programme. Puisqu'il y a eu peu d'échanges entre l'organisme offrant le programme et celui référent, le soutien externe à la persévérance du père dans le programme peut en avoir souffert. Ajoutons que ce sont les services de protection de l'enfance qui ont majoritairement référé les pères vers le programme et ces services ont tendance, dans les situations de violence conjugale, à prioriser les mères dans les suivis pour assurer la sécurité des enfants, alors que les pères sont référés à des organismes externes (Bourassa, 2018; Lapierre, 2013). À cet égard, le rapport Laurent recommande d'impliquer les pères par une intervention adaptée pour mieux protéger les enfants, de même que de briser les silos pour travailler ensemble à tisser une toile de bienveillance et de protection autour des enfants (Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021). Selon Hood et al. (2015), le programme CD doit faire partie d'un système de services visant à aborder la complexité des besoins de tous les membres de la famille. En ce sens, pour réaliser sa fonction de « sentinelle », le financement adéquat de CD apparaît essentiel pour permettre la réalisation de l'ensemble des tâches relatives au partenariat et aux contacts avec les conjointes ou ex-conjointes. La concertation entre tous les intervenants impliqués auprès de la famille est particulièrement nécessaire pour moduler l'accès du père aux enfants en fonction de l'évaluation continue du risque qu'il pose pour eux et leur mère et le progrès qu'il effectue au sein du programme (Bourassa, 2018).

Enfin, les résultats mettent en évidence les changements expérimentés chez les participants de CD, qui ont été observés par les différents répondants. Sur le plan cognitif, plusieurs prises de conscience et apprentissages se sont avérés capitaux sur le cheminement des participants. La reconnaissance des comportements violents et de leurs impacts sur les enfants, ainsi que les connaissances acquises sur les besoins des enfants et les pratiques parentales à privilégier se sont révélés, selon les intervenants et les pères, d'importants vecteurs de changements comportementaux et relationnels. Selon les intervenants, les changements cognitifs expérimentés par les pères ont pu contribuer à l'arrêt de leurs comportements violents par l'adoption de stratégies de retrait. Les nouvelles pratiques parentales adoptées par les pères ont, par ailleurs, probablement contribué à l'amélioration de la relation père-enfant. Ces résultats convergent d'ailleurs avec ceux d'autres recherches dans le domaine (McCraken et Deave, 2012; Scott et Crooks, 2007). Notons cependant qu'une conjointe n'a perçu aucun changement de comportement. Des pères ont aussi mentionné l'existence de difficultés persistantes, ce qui indique que le cheminement des hommes vers une paternité sans violence est un processus long, évolutif et nécessitant un soutien professionnel intensif. Des études évaluatives (Babcock et al., 2016; McGinn et al., 2017) de programmes réguliers en VC ont d'ailleurs montré que les changements expérimentés chez les hommes sont variables, tout comme leur maintien dans le temps.

Limites de l'étude

Certaines limites doivent être considérées dans l'analyse des résultats de cette étude. D'abord, le nombre restreint de participants et l'absence de saturation des données sont des limites à la transférabilité des résultats. Également, un effet de désirabilité sociale n'est pas à exclure et il se peut que les pères aient surévalué les changements sur le plan de leur paternité à la suite de leur participation au programme. Il demeure toutefois que l'étude incluait quatre catégories de répondants (intervenants, coordonnateurs de l'organisme, pères ayant complété le programme et leur conjointe actuelle) et que la grande majorité d'entre eux ont également noté des changements positifs chez les pères et la relation avec leur enfant. Aussi, les résultats ne représentent que le point de vue des pères qui ont terminé le programme. Or, l'opinion de ceux qui ont abandonné le programme en cours de route aurait sans doute ajouté des nuances intéressantes, notamment dans les difficultés perçues par les pères ou dans les changements observés. Par contre, ces pères qui ont abandonné n'ont pas accepté de participer à l'étude. Peu de conjointes ou ex-conjointes ont par ailleurs participé à l'étude; celles qui n'ont pas participé auraient pu tenir un autre discours quant aux changements opérés chez leur conjoint ou ex-conjoint. À titre d'exemple, une des quatre conjointes amenait un point de vue plus critique en indiquant n'avoir observé aucun changement à la suite du programme. Cette étude se voulait exploratoire d'une expérience d'implantation ponctuelle. De futures études basées sur des devis plus robustes et menées sur divers sites seraient nécessaires pour rendre compte des retombées concrètes du programme CD au Québec.

Conclusion

Cet article a rendu compte de l'évaluation d'implantation du programme CD en contexte québécois et de certains changements chez les pères qui y ont participé. Cette implantation a été facilitée par la concordance entre le programme, la mission et les priorités d'intervention de l'organisme, ainsi que par le travail d'une équipe d'intervention mobilisée et expérimentée. Malgré la rencontre de certains défis à l'implantation du programme, tels que l'application de l'approche d'intervention psychoéducative et les modalités de suivis auprès des organismes référents et des conjointes des participants, le programme fait maintenant partie de l'offre régulière de services de l'organisme. En effet, les changements cognitifs, comportementaux et relationnels observés chez les participants reflètent les bienfaits potentiels du programme CD.

Le fort taux d'abandon des participants reste cependant préoccupant et mérite réflexion, notamment quant à la longueur du programme et à la flexibilité dans son application pour laisser plus d'espace aux échanges libres entre les pères. L'Accord Mauricie a d'ailleurs décidé d'expérimenter une version plus courte de CD (14 rencontres). De même, l'organisme a obtenu un financement pour poursuivre l'adaptation du programme aux besoins de leur clientèle, notamment par la réalisation de groupes de discussion auprès d'anciens participants au programme. En outre, le financement adéquat des organismes communautaires du Québec reste un enjeu

majeur à l'institutionnalisation et à la pérennisation des programmes en VC, qui sont indispensables à la protection et au bien-être des femmes et des enfants qui en sont victimes.

Références

- Alain, M. (2009). Des systèmes de classification des modèles d'évaluation de programmes d'intervention psychosociale à une proposition de modèle intégrateur. Dans M. Alain et D. Dessureault (dir.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (p. 9-28). Presses de l'Université du Québec.
- Babcock, J., Armenti, N., Cannon, C., Lauve-Moon, K., Buttell, F., Ferreira, R., Cantos, A., Hamel, J., Kelly, D., Jordan, C., Lehmann, P., Leisring, P. A., Murphy, C., O'Leary, K. D., Bannon, S., Salis, K. L., et Solano, I. (2016). Domestic violence perpetrator programs: A proposal for evidence-based standards in the United States. *Partner Abuse, 7*(4), 355-460. <https://doi.org/10.1891/1946-6560.7.4.355>
- Bizot, D., Bisson, M., Roy, P. et Attard, V. (2019). Pères en mouvement, hommes en changement. Parcours d'hommes au sein de groupes pour pères. *Groupwork, 29*(1), 108-125. <https://doi.org/10.1921/gpwk.v29i1.1435>
- Bourassa, C., Turcotte, P., Lessard, G. et Labarre, M. (2013). La paternité en contexte de violence conjugale. *La revue internationale de l'éducation familiale, 33*(1), 149-167. <https://doi.org/10.7202/1031117ar>
- Bourassa, C., Labarre, M., Turcotte, P., Lessard, G. et Letourneau, N. (2014). Violence conjugale et paternité: les défis de l'intervention sociale. *Des enfants, des couples et des familles, 60*(1), 72-89. <https://doi.org/10.7202/1025134ar>
- Bourassa, C. (2018). Les effets du programme d'intervention *Caring Dads* sur la paternité des hommes. *La revue internationale de l'éducation familiale, 43*(1), 117-141. <https://doi.org/10.3917/rief.043.0117>
- Brodeur, N., Lisieux, E., Rinfret-Raynor, M. et Pépin-Gagné, J. (2014). Portrait des programmes québécois d'aide aux conjoints ayant des comportements violents. *Service Social, 60*(1), 1-14. <https://doi.org/10.7202/1025130ar>
- Callaghan, J. E. M., Alexander, J. H., Sixsmith, J. et Fellin, L. C. (2016). Children's experiences of domestic violence and abuse: siblings' accounts of relational coping. *Clinical Child Psychology and Psychiatry, 21*(4), 649-668. <https://doi.org/10.1177/1359104515620250>
- Callaghan, J. E. M., Alexander, J. H., Sixsmith, J. et Fellin, L. C. (2018). Beyond "witnessing": Children's experiences of coercive control in domestic violence and abuse. *Journal of Interpersonal Violence, 33*(10), 1551-1581. <https://doi.org/10.1177/0886260515618946>
- Clément, M.-È., Julien, D., Lévesque, S. et Flores, J. (2019). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4e édition de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 150 p. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-violence-familiale-dans-la-vie-des-enfants-du-quebec-2018-les-attitudes-parentales-et-les-pratiques-familiales.pdf>
- Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2021). *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*. Gouvernement du Québec.
- Cotter, A. (2021, 26 avril). *Violence entre partenaires intimes au Canada 2018: un aperçu* (publication no 85-002-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2021001/article/00003-fra.pdf?st=uCU6R5eq>

- Crooks, C. V., Goodall, G. R., Baker, L. L. et Hughes, R. (2006). Preventing violence against women: Engaging the fathers of today and tomorrow. *Cognitive and Behavioral Practice*, 13, 82-93. <https://doi.org/10.1016/j.cbpra.2005.04.001>
- Dahl, K., Larivière, N. et Corbière, M. (2014). L'étude de cas : Illustration d'une étude de cas multiples visant à mieux comprendre la participation au travail de personnes présentant un trouble de personnalité limite. Dans M. Corbière et N. Larivière (dir.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes. Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé* (p. 73-96). Presses de l'Université du Québec.
- Durand, M.-J., Coutu, M.-F. et Nha Hong, Q. (2014). L'évaluation de l'implantation des programmes : Illustration des programmes de réadaptation en santé mentale. Dans M. Corbière et N. Larivière (dir.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes* (p. 189-210). Presses de l'Université du Québec.
- Durlak, J. A. et Dupre, E. P. (2008). Implementation matters: A review of research on the influence of implementation on program outcomes and the factors affecting implementation. *American Journal Community of Psychology*, 41(3-4), 327-350. <https://doi.org/10.1007/s10464-008-9165-0>
- Fleck-Henderson, A. et Arean, J.-C. (2004). *Breaking the cycle: fathering after violence*. Family Violence Prevention Fund.
- Gray, M., Joy, E., Plath, D. et Webb, S. (2013). Implementing evidence-based practice a review of the empirical research literature. *Research on Social Work Practice*, 23(2), 157-166. <https://doi.org/10.1177%2F1049731512467072>
- Groupe d'aide aux personnes impulsives (s.d.). *Description du programme Groupe PAPA*. Québec : Groupe d'aide aux personnes impulsives
- Hélie, S., Collin-Vézina, D., Turcotte, D., Trocmé, N. et Girouard, N. (2017). *Étude d'incidence québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse en 2014 (ÉIQ-2014): Rapport Final*. Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. <https://cwrp.ca/sites/default/files/publications/EIQ%202014%20final%20report.pdf>
- Heward-Belle, S., Humphreys, C., Healey, L., Toivonen, C. et Tsantefski, M. (2019). Invisible practices: Interventions with men who use violence and control. *Affilia: Journal of Women and Social Work*, 34(3), 369-382. <https://doi.org/10.1177/0886109919848750>
- Holt, S. (2015). Post-separation fathering and domestic abuse: Challenges and contradictions. *Child Abuse Review*, 24(3), 210-222. <https://doi.org/10.1002/car.2264>
- Hood, R., Lindsay, J. et Muleya, W. (2015). *Caring Dads multi-site evaluation in London 2013-2015*. Kingston University. <https://eprints.kingston.ac.uk/32341/1/Hood-R-32341.pdf>
- Humphreys, C., Diemer, K., Bornemisza, A., Spiteri-Staines, A., Kaspiew, R. et Horsfall, B. (2019). More present than absent: Men who use domestic violence and their fathering. *Child & Family Social Work*, 24(2), 321-329. <https://doi.org/10.1111/cfs.12617>
- Izaguirre, A. et Calvete, E. (2015). Children who are exposed to intimate partner violence: Interviewing mothers to understand its impact on children. *Child Abuse and Neglect*, 48, 58-67. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2015.05.002>
- L'Accord Mauricie Inc. (2021, 15 juin). *Centre d'aide pour conjoints à comportements violents ou contrôlants*. <http://www.accordmauricie.com>
- Labarre, M. et Roy, V. (2015). Paternité en contexte de violence conjugale: regards rétrospectif et prospectif. *Enfances, Familles, Générations*, 22, 27-50. <https://doi.org/10.7202/1031117ar>

- Laforest, J. et Gagné, D. (2018). La violence conjugale. Dans J. Laforest, P. Maurice, L. M. Bouchard (dir.), *Rapport québécois sur la violence et la santé* (p.132-168). Institut national de santé publique du Québec.
- Lamb, K., Humphreys, C. et Hegarty, K. (2018). Your behaviour has consequences: children and young people's perspectives on reparation with their fathers after domestic violence. *Children and youth services review*, 88, 164-169. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.03.013>
- Lapierre, S., Côté, I., Buetti, D., Lambert, A., Lessard, G. et Drôlet, M. (2015). Conflits entre conjoints ou contrôle des hommes sur les femmes? L'expérience et le point de vue d'enfants et d'adolescents exposés à la violence conjugale. *Enfances, Familles, Générations*, 22, 51-67. <https://doi.org/10.7202/1031118ar>
- Lapierre, S. (2013). Rapport préliminaire. L'intervention des services de protection de la jeunesse en contexte de violence conjugale. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.
- Lessard, G. et Paradis, F. (2003). *La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protection : recension des écrits*. Institut national de santé publique du Québec. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs53291>
- Levendosky, A. A., Bogat, G. A. et Martinez-Torteya, C. (2013). PTSD symptoms in young children exposed to intimate partner violence. *Violence Against Women*, 19(2), 187-201. <https://doi.org/10.1177/1077801213476458>
- McConnell, N. et Taylor, J. (2016). Evaluating programs for violent fathers: Challenges and ethical review. *Child Abuse Review*, 25(3), 183-191. <https://doi.org/10.1002/car.2342>
- McConnell, N., Barnard, M. et Taylor, J. (2017). Caring dads safer children: Families' perspectives on an intervention for maltreating fathers. *Psychology of Violence*, 7(3), 406-416. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/vio0000105>
- McCracken, K. et Deave, T. (2012). *Evaluation of the Caring Dads Cymru program*. Welsh Government Social Research. <https://www.gov.wales/sites/default/files/statistics-and-research/2019-08/120706caringdadsen.pdf>
- McGinn, T., McColgan, M. et Taylor, B. (2017). Male IPV perpetrator's perspectives on intervention and change: A systematic synthesis of qualitative studies. *Trauma, Violence and Abuse*, 21(1), 1-16. <https://doi.org/10.1177/1524838017742167>
- Ministère de la sécurité publique du Québec (2020). *Statistiques criminalité au Québec. Principales tendances 2016*. Gouvernement du Québec. <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques/criminalite/2016.html>
- Neugut, T.B., Edleson, J.L. & Tolman, R.M. (2010). Children exposed to domestic violence: Prevention approaches with mothers and fathers. In Alexander, S., Alexander, R. & Guterman, N. (Eds.). *Prevention of child maltreatment*. St. Louis, MO: G.W. Medical Publishing.
- Rondeau, N., Tanguay, C. et Asmar, A. (2003). *Guide d'implantation des programmes d'habiletés sociales et de résolution de conflits en milieu scolaire*. Centre international de résolution de conflits et de médiation. <http://www.preventionscolaire.ca/doc/implantation.pdf>
- Roy, V., Châteauvert, J. et Richard, M-C. (2013). An ecological examination of factors influencing men's engagement in intimate partner violence groups. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(9), 1798-1816. <https://doi.org/10.1177%2F0886260512469110>
- Savignac, J. et Dunbar, L. (2014). *Guide on the implementation of evidence-based programs: what do we know so far?* National crime prevention center. <https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/gd-mplmntn-vdnc-prgrms/gd-mplmntn-vdnc-prgrms-en.pdf>

- Scott, K. (2004). *Pilot implementation of the Caring Dads Program for abusive and at-risk fathers*. The Centre for Research on Violence Against Women and Children.
- Scott, K. et Crooks, C. (2004). Effecting change in maltreating fathers: Critical principles for intervention planning. *Clinical Psychology Science and Practice*, 11(1), 95-111. <https://doi.org/10.1093/clipsy.bph058>
- Scott, K. L. et Crooks, C. V. (2006). Intervention for abusive fathers: Promising practices in court and community response. *Juvenile and Family Court Journal*, 57(3), 29-44. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1755-6988.2006.tb00126.x>
- Scott, K. et Crooks, C. (2007). Preliminary evaluation of an intervention: Program for maltreating fathers. *Brief Treatment and Crisis Intervention*, 7(3), 224-238. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1093/brief-treatment/mhm007>
- Scott, K. et Lishak, V. (2012). Intervention for maltreating fathers: Statistically and clinically significant change. *Child Abuse and Neglect*, 36(9), 680-684. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2012.06.003>
- Scott, K., Kelly, T., Crooks, C. et Francis, K. (2013). *Caring Dads, helping fathers value their children* (2e éd.). CreateSpace Independent Publishing Platform.
- Scott, K., Thompson-Walsh, C. et Nsiri, A. (2018). Parenting in fathers who have exposed their children to domestic violence: Identifying targets for change. *International Journal on child maltreatment: Research, Policy and Practice*, 1, 51-75. <https://doi.org/10.1007/s42448-018-0004-0>
- Scott, K. (2021). Fathering in the context of domestic violence and abuse. Dans J. Devaney, C. Bradbury-Jones, R. J. Macy, C. Overlien et S. Holt (dir.), *The Routledge International Handbook of Domestic Violence and Abuse* (p.478-494). Routledge International Handbooks.
- Stanley, N., Graham-Kevan, N. et Borthwick, R. (2012). Fathers and domestic violence: Building motivation for change through perpetrator programmes. *Child Abuse Review*, 21(4), 264-274. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1002/car.2222>
- Statistique Canada (2016, 21 janvier). *La violence familiale au Canada : Un profil statistique, 2014* (publication no 85-002-X). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14303-fra.htm>
- Stover, C. S. et Morgos, D. (2013). Fatherhood and intimate partner violence: Bringing the parenting role into intervention strategies. *Professional Psychology Research and Practice*, 44(4), 247-256. <https://dx.doi.org/10.1037%2Fa0031837>
- Thompson-Walsh, C., Scott, K., Dyson, A. et Lishak, V. (2018). Are we in this together? Post-Separation co-parenting of fathers with and without a history of domestic violence. *Child Abuse Review*, 27(2), 137-149. <https://doi.org/10.1002/car.2510>
- Trocme, N., Fallon, B., MacLaurin, B., Sinha, V., Black, T., Fast, E. et Holroyd, J. (2010). *Canadian incidence study of reported child abuse and neglect, 2008*. Public Health Agency of Canada. <https://cwrp.ca/sites/default/files/publications/en/CIS-2008-rprt-eng.pdf>
- Turcotte, D., F.-Dufour, I. et Saint-Jacques, M.-C. (2009). Les apports de la recherche qualitative en évaluation de programmes. Dans M. Alain et D. Dessureault (dir.), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale* (p. 195-219). Presses de l'Université du Québec.
- Western University (2020, 15 juin). *Safe and Understood: Intervening with families to promote healthy child outcomes and prevent abuse recurrence for young child victims of domestic violence exposure*. <http://kh-cdc.ca/fr/project-profiles/safe-understood.html>